



Octobre 2020
Numéro 37

Dans ce numéro

AG du 05/09/20.....	1
Rapport financier 2019.....	2
Conseil d'administration	3
Formation stratégie com	4
Ingrid Bissuel Chalon	4
RDV individuel Alter'incub.....	5
Formation plan d'affaire.....	6
Formation gestion financière	6
RDV Binettes et compagnie.....	6
Rencontre avec Actéfi	7
Travail collaboratif ste Agnès	7
Sur la ferm'avenir du Bercaïl	8

Des nouvelles du bercaïl paysan



Notre association est soutenue par



Notre assemblée générale -le 5 septembre 2020

Initialement prévue en mars, et annulée pour cause de confinement, l'assemblée générale ordinaire, annuelle de notre association a pu se dérouler en ce mois de septembre. Cette réunion a été très particulière à plusieurs titres. Tout d'abord, les gestes barrières et le port du masque obligatoire ont changé la physionomie de l'assemblée et l'ont rendue moins conviviale. Ensuite, d'un point de vue statutaire, nous avons dû relater, tant au niveau du rapport d'activités qu'au niveau du bilan financier, des événements qui se sont déroulés en 2019, alors que cela nous paraît bien loin et qu'il y a tant à dire sur 2020. Enfin, cette assemblée générale a été particulière car nous avons eu le plaisir de compter parmi nous le nouveau et l'ancien maire de Gillonnay, M. Bourdat qui représentait M. Neuder, Président de la communauté de commune et Mme Debost conseillère départementale représentant M. Barbier, Président.

Après que les membres du bureau aient présenté le rapport d'activités, le rapport financier et aient procédé au renouvellement du conseil d'administration, les élus se sont exprimés et nous ont affirmé leur soutien. Enfin, les participants ont été invités à se répartir en deux groupes, animés par Anne-Françoise et Martine, pour recueillir les idées de tous sur les réflexions et conditions de mise en œuvre d'un partenariat entre notre association et une autre association de plus grande taille, afin que notre projet d'accueil résidentiel puisse voir le jour. Comme chaque année, chacun a ensuite été invité à partager un verre de l'amitié dans des gobelets personnalisés aux couleurs de la Ferm'avenir du bercaïl.



Rapport financier de l'année civile 2019



Nous n'allons pas, dans ce journal, présenter le rapport d'activités de l'année 2019, tel qu'il a été présenté lors de l'assemblée générale. Il vous suffit pour cela de relire les journaux du Bercaïl publiés au fil de l'année. Par contre, il nous a semblé important de profiter de ce temps fort de notre association pour faire un point financier de l'année écoulée.

Cet exercice 2019, qui va du 1^{er} janvier au 31 décembre, est comptablement plutôt bon. Le cabinet comptable CER nous a fourni les documents officiels de clôture d'exercice comptable. Ces documents sont un peu complexes, voici donc les principales informations que nous pouvons retenir :

Nous avons eu, sur la **section fonctionnement**, un total de 8 883 € de recettes et 5 839€ de dépenses.

Concernant les groupes de dépenses :

=> 25% sont des dépenses afférentes à l'exploitation courante, c'est-à-dire les achats d'alimentation (pucier) de réception (un toit pour tous) de cotisations (ASTRA + URIOPSS) et de formation Comptanet.

=> 27% sont des dépenses afférentes au personnel. Même si nous n'avons pas de salarié en 2019, rentrent dans cette ligne les honoraires liés au cabinet comptable qui nous suit. Il se peut qu'en 2020 cette dépense change de groupe mais ce n'est pas très important ici.

=> 48% sont des dépenses afférentes à la structure, soit les prestations de service d'Alpes contrôle pour le diagnostic ERP (Ets recevant du public) que nous avons fait faire, la locations informatiques (hébergement du site + plateforme comptable), l'assurance multirisque de l'association et les frais bancaires.

Concernant les recettes :

=> Les recettes du pucier (buvette/mètre linéaires des exposants/tombola/sac) représentent 27% des recettes totales

=> Une subvention nous a été accordée par le FDVA (fonds pour le développement de la vie associative) qui représente 23% des recettes totales.

=> 43% des recettes sont des dons de particuliers ou d'entreprises (2 tiers particuliers / 1 tiers entreprises)

=> 7% correspondent aux cotisations

L'exercice fait donc apparaître un excédent de 3043€



Evolution des résultats des exercices comptables.

Sur trois ans nous avons toujours été excédentaires. L'excédent diminue en 2019 et c'est dû essentiellement à la facture de prestation d'Alpes Contrôle (1320,00€) et d'un peu moins de don (-920,00€). Quelques chiffres qui permettent de détailler l'évolution des recettes :

=> De plus en plus d'adhérents au Bercaïl, ce qui est une très bonne chose, non seulement pour les recettes que cela représente, mais surtout pour l'image que cela nous permet de donner aux divers personnes /institutions... à qui l'on présente le projet.

=> Une moyenne de 4 000€ de dons par exercice.

=>Un volume de subvention stable, même s'il est faible. En 2020 nous seront peut-être à nouveau à zéro subvention car nous n'avons pas obtenu cette année le FDVA.

Enfin, des bénéfiques du pucier tout à fait honorables et en augmentation. Recettes que nous n'aurons pas non plus en 2020 puisque nous avons annulé pour cause de difficulté sanitaire.

Conseil d'Administration du 8 septembre 2020

Etaient présents :

Jeanne Guillon – Jean-Pierre Spay – Jean-Yves Morgantini – Christine Dumoulin– Yannick Croisier - Raymond Riban – Anne-Françoise Berger – Martine Croisier – Christophe Chapelin – Denis Félix

=> Jean-Yves Morgantini, doyen du conseil d'administration, ouvre la réunion par l'élection du bureau. Après votes des participants, Anne-Françoise Berger est élue trésorière à l'unanimité : Martine Croisier est élue secrétaire à l'unanimité ; Raymond Riban est élu Président à l'unanimité moins une voix (il y a une abstention).



=> Nous faisons un rapide bilan de l'assemblée générale qui s'est déroulée le samedi 5 septembre à Gillonnay. Martine a invité monsieur Bourdat à se joindre à notre rencontre et visite du site, qui est déjà organisée le 12 octobre, avec madame Périnelle, responsable du pôle famille solidarité de la communauté de communes. La prochaine assemblée générale aura lieu en mars 2021 pour retrouver le rythme initial.

=> Yannick nous informe qu'il a rencontré une personne qui travaille dans le milieu médico-social. Suite à la description de notre projet, elle l'a informé qu'il ne faut pas hésiter de demander des subventions tout azimut, aussi bien à la région, qu'au département, qu'à la communauté de communes et même au Président Macron et sa femme. Jeanne nous conseille de prendre contact avec ces différentes structures en privilégiant les services communications.

=> Avec l'automne qui arrive se pose la question d'un logement pour la partie vie quotidienne de l'accueil en journée. Aujourd'hui (comme c'était le cas en juin, juillet), cette partie de l'accueil en journée se fait sous la tente (32m²) que nous avons installée sur la ferme, à proximité du bâtiment d'élevage. Cette solution est provisoire et ne pourra pas perdurer avec l'automne et l'hiver qui arrivent. Nous avons étudié plusieurs solutions. Le conseil municipal a pris la décision de mettre à disposition un terrain communal pour que nous puissions installer un logement provisoire. Raymond a fait de nombreuses recherches : chalet, bungalow, mobil home, algéco.... Les chalets sont plus esthétiques, mais aussi très chers (plus de 28.000 euros) avec un délai de fabrication d'environ 6 mois. La solution la plus économique et celle pour laquelle il y a le délai de fabrication le plus court, est l'achat d'algéco. Raymond est allé rencontrer l'entreprise qui en fabrique au Rival, LV-Tec. Ils y sont allés pour visiter avec Chantal. L'entreprise propose un assemblage de 3 algécos, dont l'un qui serait équipé de Toilettes et d'un coin cuisine. Le prix proposé est d'environ 9000 euros hors taxe. Pour améliorer l'isolation et l'esthétique, l'entreprise conseille de recouvrir les algécos d'un bardage bois avec une couche d'isolant entre deux. Pour éviter les problèmes de fuite, il nous conseille également de mettre un toit au-dessus de l'algéco. Tout cela aura un coût total compris entre 15 et 20.000 euros. Le délais de mises à disposition des algécos est d'environ 3 semaines. Le conseil d'administration du Bercail prend la décision d'acheter les 3 algécos. Raymond est mandaté pour faire les démarches. Il faut tenter de négocier le prix. Jean-Pierre propose d'accompagner Raymond pour cela. Il faut aussi voir si l'entreprise peut réaliser un don au Bercail paysan, ce qui permet à l'entreprise de défiscaliser une partie de la valeur du don. Il faut que l'on fasse un permis de construire temporaire valable deux ans, renouvelable une fois. L'objectif est d'être dans les algécos au 1^{er} novembre.

=> Nous faisons un point sur l'expérimentation de l'accueil en journée de juin-juillet. L'une des difficultés mise en évidence est la lourdeur de la réalisation des trajets maison-bercail pour les familles. Le tacot Bièvre mobilité est une solution que nous avons étudiée, mais elle est réservée aux personnes en insertion professionnelle. Christophe nous informe que l'APAJH organise des transports. Il faudrait voir si on peut les solliciter. Concernant la problématique du transport, Jean-Pierre doit voir avec Serge Perraud, maire de Roybon. Il est conseiller spécial auprès du Président de la communauté de communes.

=> Christophe propose de prendre contact avec Jamel, qui est éducateur technique auprès des Tisserands. Il encadre des chantiers participatifs. Il valorise les jeunes d'une maison d'enfant à caractère social, des jeunes déscolarisés.



Raymond et Martine ont eu rendez-vous avec le conseil d'administration du crédit agricole Sud Rhône Alpes, jeudi 10 septembre à 20 heures à l'agence du Grand Lemps. Nous étions invités par Dominique Bonardon, Président. Nous étions en contact également avec la directrice de l'agence. L'objectif était de présenter notre projet pour solliciter une subvention. Cette demande pourrait se faire au niveau de la caisse locale, voire au niveau de la caisse régionale. Elle est actuellement à l'étude.



Nous sommes à la recherche d'un jeune souhaitant s'investir dans une mission de service civique. Christophe propose de faire paraître l'annonce sur Indeed. Marie s'en charge. Il est aussi proposé de prendre contact avec la mission locale. On peut aussi voir avec l'Uriopss.

Formation Alter'Incub -plan de stratégie commerciale mardi 15 septembre



Au cours de cette troisième séance de travail collectif, Ariane nous a expliqué comment décli-

ner notre plan d'action. Nous avons dû réfléchir aux grands axes sur lesquels nous souhaitons travailler pour atteindre les objectifs que nous avons fixés dans notre budget prévisionnel pluriannuel. Pour chaque axe, nous avons définis des actions concrètes que nous allons mener, en précisant qui et quand nous prévoyons de les réaliser. Nous avons également défini des indicateurs nous permettant de suivre l'avancée des actions et leurs résultats. Ce travail est très important car il nous permet de faire des choix dans les actions à mener, sans nous éparpiller et sans nous épuiser.



Rencontre avec Ingrid Bissuel Chalon Le mercredi 16 septembre 2020

Étaient présents : Ingrid Bissuel-Chalon, Raymond Riban et Martine Croisier

Mme Bissuel-Chalon est chef de service du FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) l'envolée, géré par Envol Isère Autisme, depuis juin 2020. Elle n'a pas un profil classique puisqu'elle n'a pas une formation initiale en lien avec les professions médico-sociales. Elle est issue du monde de l'insertion professionnelle.

Elle a souhaité nous rencontrer car elle fait le constat qu'il y a peu d'entrées et sorties au FAM l'envolée. Il est d'autant plus nécessaire d'être en capacité de faire varier les accompagnements, les projets des résidents. Nous l'informons que nous ne sommes pas, pour le moment, en capacité d'accueillir des groupes de structures médico-sociales, même si cela fait partie de nos projets. Nous convenons qu'il est possible de réfléchir à la co-construction d'un atelier au Bercail pour un groupe de résidents du FAM encadrés par un ou des professionnels, même si on sait d'ores et déjà que celui-ci ne pourra avoir lieu avant le deuxième trimestre 2021. Pour cela, Mme Bissuel-Chalon va demander aux coordinateurs des ateliers d'exprimer leurs besoins et nous transmettra ce document dans 2 à 3 semaines pour voir si on peut proposer une réponse adaptée.

Elle nous indique que le FAM l'envolée va ouvrir un habitat inclusif à Villefontaine pour quelques résidents. Il s'agit d'un FAM hors les murs. Pour ces résidents, il est possible d'envisager un accueil individuel aux activités du bercail.

Elle nous informe d'un appel à projet, porté par la DIRECCT. La réponse est à rendre pour le 18 septembre. Elle nous fait suivre le lien pour que nous puissions y répondre. Elle nous fait part de l'existence d'une structure que nous ne connaissons pas, qui s'appelle Actefiformation (www.actefiformation.com). La mission de cette structure, dont les bureaux sont localisés à Bourgoin, Il s'agit d'un centre de formation, qui emploie 6 permanents et qui accompagne, notamment les personnes en situation de handicap vers l'emploi.



11^{ème} rendez-vous de suivi individuel

Avec notre référente-consultante d'Alter'incub

Le mercredi 16 septembre 2020

Etaient présents : Claire CRISTOVAO, Raymond RIBAN, Anne-Françoise BERGER, Martine CROISIER

Claire nous informe que nous pouvons disposer d'un canal supplémentaire de diffusion de l'information qui est le réseau Alter'incub. Pour cela, il suffit de lui faire passer l'information que l'on souhaite faire circuler, accompagnée d'une photo et d'une date de fin. Elle la fera suivre à la personne qui gère leur réseau.



On discute de notre réflexion, à la demande de Chantal, d'étudier la possibilité de proposer des stages encadrés, dans des entreprises ordinaires, à des bénéficiaires qui en auraient la demande et les compétences. Le Bercaïl se positionnerait alors comme un tremplin vers l'insertion professionnelle. Claire pense qu'il faudrait que l'on crée une procédure qui serait reproductible. Celle-ci doit prévoir le financement, le contenu de la convention et l'accompagnement nécessaire par la ou les salariés du bercaïl. Cela demande plus d'ingénieries, de réaliser des bilans de compétences, de former la structure qui accueille. Ces temps en entreprises ordinaires, constitueraient, pour le bénéficiaire, à faire des ponts petits et doux vers le monde du travail. Cette convention doit prévoir une date de début et une date de fin. Il doit s'agir d'une convention de partenariat tripartite car c'est un trio qui s'engage : le bercaïl, le bénéficiaire et l'entreprise. La convention doit prévoir une fiche de poste assez précise, l'organisation de la journée, les heures de présence, Il faut dégager du temps de salarié pour cela. Anne-Françoise rappelle que dans le budget prévisionnel, on a prévu d'embaucher un mi-temps supplémentaire début 2021. Cela répond aux besoins d'une personne pour le moment, mais Claire nous demande de capitaliser l'expérience et de la formaliser pour qu'elle soit réutilisable à une autre occasion. C'est nécessaire pour ne pas nous perdre et ne pas nous épuiser. Cependant, nous voulons rester suffisamment souples car l'essence même du Bercaïl est de s'adapter à chaque personne. Le but du bercaïl n'est pas d'avoir ou de créer des modèles, mais des adaptations du parcours le plus possible à la situation de chacun.

Claire nous invite à mieux formaliser la mesure de l'impact que peut avoir l'accueil en journée du Bercaïl Paysan sur le bien-être et les compétences des personnes accueillies. Pour cela, elle propose que l'on demande à Chantal d'évaluer régulièrement les compétences et la qualité sociale des bénéficiaires. Nous manquons d'outils formalisés. Nous devons nous renseigner sur ce sujet.

Claire nous rappelle que notre accompagnement par Alter'Incub se termine en mars. Il faut d'ores et déjà réfléchir à l'utilisation de l'enveloppe de 10.000 euros qui nous est allouée pour faire appel à des experts. Nous décidons de solliciter un appui juridique, notamment dans la relation de partenariat que nous sommes en train de créer avec l'association Ste Agnès. Nous sollicitons aussi une mission sur la création d'outils de communication. Enfin, nous souhaitons un accompagnement sur comment établir une stratégie de recherche de financement (mécénat, subvention) plus cadrée pour éviter de nous éparpiller.

Il faut également que nous réfléchissions si nous souhaitons un autre accompagnement lorsque notre incubation sera terminée.

Claire nous annonce que nous aurons un bilan de notre accompagnement par Alter'incub, « à froid », 18 mois après la fin de notre accompagnement.

Alter'Incub
Incubateur d'innovation sociale
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Rencontre avec Binettes et compagnie Le mardi 21 septembre



Nous nous sommes retrouvés, Le Président (JB Nedelcu), le salarié chargé d'ingénierie (Eric Paul) et les membres du bureau du Bercaill, en soirée, à Viriville. L'objet était de réfléchir conjointement au partenariat que nous sommes en train de réfléchir avec l'association Ste Agnès.

Pour rappel, l'association Ste Agnès a proposé à trois associations (Poly SAJ à Domène, Binettes et compagnie à St Antoine l'abbaye et le Bercaill) de réfléchir à une convention de partenariat avec eux pour permettre à nos projets d'aboutir. Binettes et compagnie ont, comme nous, un projet de lieu de vie. Nous essayons de réfléchir ensemble en amont puisque nos problématiques sont communes.

Ce travail est amené à se poursuivre par une journée entière de travail entre les membres de Binettes et Bercaill. Cette journée est prévue le 7 octobre.



Formation collective Alter'Incub « le plan d'affaire » mardi 22 septembre 2020

Sous la houlette de Sébastien Palluault, de la société Ellyx, nous avons travaillé à une meilleure définition de notre plan d'affaire ou business modèle. Il s'agit d'un document qui a vocation à préciser notre projet. On doit réussir à démontrer que notre projet est pertinent (=répond à des besoins), faisable (= il peut se mettre en place), partagé (un certain nombre d'acteurs doivent trouver que l'identification des besoins et la solution sont cohérents) et ambitieux. Il nous a bien rappelé qu'il ne faut pas que l'association vive uniquement pour payer ses salariés et en oublie les bénéficiaires. Il faut être vigilant sur notre raison d'être et qu'elle reste notre fil rouge. Il faut faire ce pour quoi on a été créé et répondre à notre demande sociale. Après un temps de formation collective, il s'est appliqué à nous donner des conseils personnalisés sur notre propre projet.

Formation collective Alter'Incub « Gestion financière » mardi 29 septembre

Anne-Françoise et Raymond ont participé à la deuxième journée de formation sur le thème de la gestion financière qui était animée par Chloé Lagabrielle, chargée de financement et formatrice à GAIA France Active. L'objectif était d'être en capacité de construire un prévisionnel économique et financier.

Dans un premier temps, le travail s'est orienté sur la définition des besoins de financement et leur traduction en langage comptable. Il a donc été abordé les notions de charges directes et indirectes, d'investissements, de stock, de besoin en fonds de roulement... et de l'intérêt de constituer et d'interpréter ces blocs budgétaires. Cela a permis la compréhension de l'articulation du compte de résultat (résultat d'exploitation, résultat financier..), du plan de financement (emplois / ressources) et du plan de trésorerie, afin de savoir quels chiffres sont le reflet ou non de la solidité comptable de notre structure.

Dans un second temps, nous avons pu retravailler notre matrice financière et vérifier avec Chloé Lagabrielle notre capacité à aller chercher des financements (emprunts ou subventions) auprès des banques ou tout autre organisme. Enfin, différents types de financement nous ont été présentés et expliqués : apports en fonds propre / apport associatif / subventions / prêts / dons / financement participatif...



Rencontre avec Actéfi Mercredi 30 septembre

Suite à notre rencontre avec Ingrid Bissuel Chalou, nous avons rencontré Valérie Marcerou et Eric Drouy qui sont les gérants d'Actéfi. Cet organisme de formation travaille essentiellement à l'insertion des personnes en situation de handicap et/ou de fragilité sociale dans le milieu de l'entreprise.

Après la présentation respective de nos structures, nous avons discuté de la coopération que nous pourrions envisager entre nos deux structures. Actéfi pourrait nous accompagner pour mettre en place les modalités d'accueil de certains des bénéficiaires du Bercail en immersion dans des entreprises agricoles ordinaires pour valider leurs compétences sociales et professionnelles en situation. Actéfi peut nous aider à trouver les financements qui permettraient de payer le travail qu'ils effectueraient à nos côtés.



Actéfi est un organisme de formation, créé en 2015, dont les bureaux sont situés à Thodure.

Tout d'abord entreprise individuelle, le statut a évolué en SAS (société par actions simplifiées) en 2018.

Ils sont 3 axes principaux de travail :

- ⇒ L'aide aux entreprises pour identifier les besoins, la montée en compétence des salariés ou le recrutement, etc...
- ⇒ L'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Ils proposent un diagnostic approfondi des projets pro, travaillent sur les freins, ...
- ⇒ Le rapprochement des bénéficiaires du RSA du monde de l'entreprise.

Journée de travail collaboratif Partenariat avec l'Association Ste Agnès Le mercredi 30 septembre



Voilà plusieurs mois que nous travaillons à la mise en œuvre d'un partenariat avec l'association Ste Agnès, comme deux autres associations. Pour la première fois, Estelle Dubois, salariée de Ste Agnès, a invité les trois associations, engagées dans un processus de partenariat avec Ste Agnès, à se réunir dans leurs locaux. Après un

repas partagé au restaurant de Ste Agnès, nous nous sommes installés pour un après-midi de travail avec pour but d'élaborer une trame des points qui doivent être abordés dans la convention qui régira nos relations partenariales.

Pour ce faire, nous avons d'abord élaboré les règles du groupe. Puis après un point de présentation, nous avons travaillé à la co-construction des titres des différents articles de la convention. Ensuite, nous réfléchissons chacun au contenu que nous souhaitons développer. La convention écrite pourrait alors être un levier pour aller

voir le conseil départemental.

Un prochain rendez-vous est à fixer en novembre pour continuer ce travail collectif.



Sur la Ferm'Avenir du Bercaïl paysan

En septembre, les brebis doivent descendre !

Retour des brebis au bercaïl depuis le 18 septembre...

“Finies les vacances, il est l'heure de rentrer à la maison et de retrouver les plates prairies de la plaine de la Bièvre. Nous avons passées une très belle saison en compagnie des bergères, Valentine et Chloé, et de toute notre bande de copines à “poils laineux” avec lesquelles on part chaque année en colonie à Combe Madame ! Mais rassurez-vous, les petites attentions qu'on nous a réservé à notre retour à la ferme ont vite dissipé la nostalgie des sommets. En effet, nous avons tout de suite été accueillies par une équipe très attentionnée : tonte, parage et inspection générale avant de retrouver les prairies de Gillonnay...où nos princes charmants “à cornes” nous attendaient eux-aussi de “pattes fermes”!!...

L'amour est dans le Pré pour au moins les deux prochains mois!...si tout va bien, les faire-parts de naissance vous parviendront au journal du Bercaïl de Mars!

Voilà, on vous a tout dit, on vous laisse pour profiter encore du grand air, avant notre rentrée en bâtiment...le plus tard possible, on l'espère !

Les Brebis de la Montagne



Pendant ce temps, sous le bâtiment...

Une cinquantaine de brebis ont quant à elle mis bas à la bergerie, bien au chaud et dans de nouvelles installations : toute la troupe va bien.

Les agneaux cohabitent aussi avec les différentes récoltes en cours : ramassage des derniers légumes d'été, récolte des pommes de terre de l'EARL du Village, triées et mises en sac par les résidents du Bercaïl...et bientôt les tomates laisseront place aux patates douces, lentilles, pois chiches et autres courges d'espèces diverses et variées!



Nos repas, 100 % “Made in Ferm'Avenir” !

Petite fierté, et surtout grand régal : avoir l'opportunité de préparer à ma petite famille, un bon repas intégralement composé des produits de la ferme ! ... *De la fourche à la fourchette : ça y est, j'y suis ! Un nouvel accomplissement, avant tout symbolique, de mon parcours.*



Le Bercaïl Paysan

Lieu de vie et d'activités agricoles
1005 route du Dauphiné, 38260
Gillonnay
Président : Raymond RIBAN
Trésorière : Anne-Françoise BERGER
Secrétaire : Martine CROISIER
lebercaïlpaysan@orange.fr
06.26.55.14.17

